



La cocréation du plan d'action PGO Local du Consortium Interrégional Marocain : Une Histoire de Succès

Par M. Bekkay ZERROUKI, Point de Contact PGO Local du Consortium

Le consortium interrégional marocain est composé de quatre régions : l'Oriental, Drâa-Tafilalet, Souss-Massa et Laâyoune-Sakia El Hamra, premier de son genre au monde.

Ce consortium interrégional constitue une avancée inédite à l'échelle nationale et mondiale. Il incarne l'ambition du Maroc de faire du partenariat du gouvernement ouvert un levier structurant pour la régionalisation avancée, la décentralisation et le développement territorial inclusif et durable.

I. L'adhésion des quatre régions au PGO Local :

La réussite des quatre régions dans la co-création de leurs programmes d'ouverture 2024-2025 dans le cadre du REMACTO a constitué un levier fort pour leur adhésion au PGO local. Un processus préparatoire rigoureux a été lancé : plusieurs réunions ont été tenues avec des acteurs territoriaux, dont de nombreuses associations de la société civile, qui ont joué un rôle actif et fédérateur et une source d'appui et de soutien. Les dossiers de candidatures ont ainsi été le fruit d'une large mobilisation territoriale, démontrant que le PGO n'est pas un simple label, mais une démarche d'intégration portée par tous les acteurs y compris les citoyens eux-mêmes.

Le 3 janvier 2024, six régions ont officiellement déposé une candidature conjointe pour rejoindre le PGO local. Le 16 avril 2024, quatre d'entre elles ont été retenues, donnant naissance à ce premier consortium PGO composé de quatre gouvernements locaux. Cela a porté à huit le nombre de collectivités territoriales marocaines membres du PGO local (six régions et deux communes). Renforçant ainsi le positionnement du Maroc en matière du gouvernement ouvert aux niveaux régional et international.

Depuis cette date, nous avons tenu plusieurs réunions de cadrage et sessions de formation à distance avec l'équipe d'appui du PGO local, afin d'assurer une co-création harmonisée et inclusive du plan d'action du consortium pour la période 2025-2027.

Une réunion importante a eu lieu le 19 juillet 2024 au siège de l'ARM, où la Région Tanger-Tétouan-Al Hoceïma et la Commune de Tétouan ont partagé leurs retours d'expérience en matière de cocréation des plans d'action, qui nous ont servi d'exemples dans notre propre processus, qu'ils trouvent ici nos remerciements les plus chaleureux.

II. Les fondements du processus de co-création

Outre les principes du PGO, le plan d'action du consortium repose sur quatre piliers structurants :

- 1. Un portage politique fort**, qui garantit l'ancrage institutionnel et la légitimité du processus. Les conseils régionaux ont joué un rôle actif à chaque étape, facilitant l'organisation des forums, ateliers participatifs et réunions de pilotage. Les demandes d'adhésion au PGO Local ont été signées par les présidents des conseils des régions composant le consortium.



A noter que les conseils des régions de l'Oriental et de Souss Massa ont adopté chacun leur plan d'action PGO Local lors de la session ordinaire du mois de mars 2025.

2. **Une participation citoyenne effective et efficace**, a été pensée non pas comme un simple mécanisme de consultation, mais comme un vecteur d'innovation, d'appropriation et de responsabilisation. Nous avons organisé 47 ateliers participatifs au niveau des quatre régions, mobilisant des élus, des cadres, des membres des instances consultatives, des associations, des étudiants, des experts, des chercheurs, dont des femmes, des jeunes, des personnes âgées et des personnes en situation d'handicap. La société civile a été impliquée dans toutes les étapes de l'adhésion du consortium au PGO Local jusqu'à la cocréation du plan d'action, et à travers les comités de pilotage régionaux, les consultations numériques et les groupes de travail thématiques.
3. **L'intégration de l'approche territoriale et de l'approche genre**, à travers une représentation équilibrée des différentes provinces et préfectures des régions, et une mixité homme-femme dans tous les comités de pilotage. Cela a permis de répondre aux besoins différenciés des populations et de renforcer l'équité territoriale et sociale.

Ainsi, les quatre comités de pilotage, ou commissions participatives, comportent 47 représentants de la société civile dont 21 femmes soit un taux de 44,68%, répartis comme suit :

- 16 représentants de la société civile dont 8 femmes au niveau de la Région de l'oriental ;
 - 10 représentants de la société civile dont 4 femmes au niveau de la Région de Draa Tafilalet ;
 - 13 représentants de la société civile dont 4 femmes au niveau de la Région de Souss Massa ;
 - 8 représentants de la société civile dont 3 femmes au niveau de la Région de Laayoune Sakia El Hamra.
4. **Une coordination efficace**, véritable clé de voûte du processus de cocréation du plan d'action, qui a assuré la cohérence du travail commun. Elle s'est fondée sur la communication efficace, la complémentarité des compétences, le partage, l'écoute active et une culture du travail inclusif et collaboratif. Cette coordination a concerné plusieurs niveaux :
 - Le niveau international avec les représentants du PGO local: Mme Mercedes Nassif responsable de l'appui aux membres PGO Local et Mr Tarik Nesh Nash Coordinateur du PGO en Afrique et au Moyen-Orient ;
 - Le niveau national notamment avec Mme Fatiha ZANNIBY, représentante de la Direction Générale des Collectivités Territoriales du Ministère de l'Intérieur ;
 - Le niveau interrégional qui concerne les points focaux ;
 - Le niveau régional et local : l'administration de la région (élus, cadres et instances consultatives) et les comités de pilotage.



Le travail en consortium, a permis d'encourager :

- La solidarité interrégionale : les acteurs territoriaux des quatre régions notamment les points focaux se sont montrés très solidaires pour relever ensemble le défi de la cocréation du plan d'action ;
- Le partage et l'échange, à la fois des expériences, des bonnes pratiques (y compris celles de la société civile) des compétences, des connaissances, des méthodes et outils de travail, du savoir-faire et même du savoir-être ;
- La complémentarité des compétences des acteurs impliqués dans le processus de cocréation des quatre régions, constituant une source de richesse pour ce processus.

Les mécanismes adoptés lors de la phase de cocréation du plan d'action du consortium sont utilisés en post phase de co-création, ils seront améliorés selon les contextes accompagnant l'exécution du plan d'action de chaque région.

L'organisation d'une session de formation des formateurs environnementaux au profit des acteurs territoriaux des quatre régions le 20 et 21 juin 2025 à la ville de Demnate constitue un résultat concret de cette coordination interrégionale permettant de renforcer les liens entre les différents acteurs territoriaux des régions y compris la société civile.

III. Les composantes du plan d'action

- **Une vision stratégique commune coconstruite**, fondée sur les Plans de Développement Régionaux (PDR) respectifs, visant à faire des quatre régions des territoires inclusifs, durables, transparents et résilients.
- **Dix engagements structurants, répartis comme suit :**
 - Engagement commun des quatre régions : Élaboration d'un plan régional de sensibilisation en matière d'adaptation aux effets du changement climatique, qui permettra aux populations de mieux comprendre, anticiper et s'adapter à ces phénomènes. Il s'agit là d'un premier engagement commun au niveau mondial porté par un consortium interrégional dans le cadre de l'Open Gov Challenge.
 - Engagements spécifiques à chaque région : chaque région a présenté des engagements qui répondent à ses besoins :
 - Région de l'Oriental :
 - Renforcement de la transformation numérique au niveau de la région de l'Oriental y compris l'élaboration d'un schéma directeur régional de transition numérique ;
 - Intégration de l'approche genre dans les projets de développement.
 - Région Drâa-Tafilalet :
 - Renforcement et accélération de la transition digitale dans la Région Drâa-Tafilalet ;



- Élaboration et mise en œuvre d'un programme opérationnel visant à activer le rôle des trois instances consultatives créées auprès du conseil de la Région Drâa-Tafilalet.
- Région Laâyoune-Sakia El Hamra :
 - La transparence et le droit d'accès à l'information ;
 - Le genre et l'inclusion ;
 - la participation citoyenne.
- Région Souss-Massa :
 - Programme de soutien aux initiatives en matière de migration dans la région Souss Massa ;
 - Programme d'accompagnement des jeunes entrepreneurs dans la région Souss Massa.

IV. Défis et contraintes du processus de la cocréation du plan d'action :

Malgré l'engagement de toutes les parties prenantes, certains défis ont fait face au processus de cocréation dont je cite à titre d'exemple :

- Les points focaux, sont souvent mobilisés sur d'autres priorités institutionnelles et administratives ;
- La faible vulgarisation de l'approche du PGO dans certains milieux administratifs et au sein des citoyens, appelant à des campagnes de sensibilisation renforcées ;
- L'implication limitée de certains acteurs territoriaux dans le chantier du PGO ;
- Contraintes liées aux ressources humaines, financières, techniques et logistiques, qu'il convient d'anticiper à travers une meilleure planification et des outils adaptés.

Le plus difficile des défis susmentionnés est la surcharge des points focaux souvent mobilisés sur d'autres priorités institutionnelles et administratives, ce défi a été surmonté par une forte adhésion des points focaux au processus et au projet et à son impact sur le développement territorial. En effet une coordination permanente a été assurée entre ces points focaux même en dehors des heures de travail administratif, elle a été concrétisée par le respect des valeurs suivantes :

- La responsabilité ;
- Le respect mutuel ;
- La transparence ;
- L'inclusion ;
- Le partage de l'information, des documents et des outils de travail ;
- La concertation et le dialogue ;
- La prise collective des décisions ;
- La patience ;



- La communication positive.

Toutefois, tous les défis susmentionnés ont été surmontés par la fédération des efforts de tous les acteurs, et ont constitué ainsi des opportunités pour renforcer l’ancrage de la culture de transparence, d’inclusion et d’innovation dans la gouvernance territoriale.

V. Leçons à tirer de cette expérience :

Parmi les leçons à tirer de cette riche expérience et qui ont permis la réussite du processus de cocréation du plan d’action du consortium :

- L’implication et l’adhésion des acteurs constituent une condition sine qua non pour la réussite des projets ;
- La fédération des efforts peut surmonter tous les défis que pourra affronter un projet ;
- La diversité constitue une source de richesse pour les territoires ;
- L’écoute active et la compréhension de l’autre facilitent l’échange ;

Conclusion

Le plan d’action du consortium va bien au-delà d’un document de planification. Il est le reflet d’une dynamique collective, d’un engagement politique affirmé, d’une citoyenneté active et d’un véritable esprit de coopération interrégionale.

Il traduit une volonté commune de construire des territoires plus justes, plus transparents, plus inclusifs et plus participatifs. Cette dynamique constitue une avancée vers un modèle de gouvernance territoriale, centré sur la transparence, l’écoute, l’inclusion, la responsabilité et l’innovation.

Il reste du chemin à parcourir, mais les bases sont solides. En croisant nos expertises, en mutualisant nos efforts, et en valorisant les aspirations de nos concitoyens, nous pourrions réussir cette transformation collective.